

cette séance, dans le but de faire la discussion de l'acte médical et formuler une expression d'idée, je déclare dis-je que je m'y serais rendu. Il est bien vrai qu'hier, au cours de notre travail, un membre de la Société Médicale nous a dit: "Messieurs ce soir, il y aura une assemblée de la Société Médicale de Montréal et vous serez les bienvenus." Pour ma part j'ai compris que ce membre nous faisait gracieusement connaître qu'une réunion ordinaire de la Société Médicale de Montréal avait lieu, et que, si nous n'avions pas autre chose à faire à Montréal, nous serions les bienvenus; à cette séance, et je fais la déclaration que jamais je n'ai eu la moindre idée que la Société Médicale devait, ce soir là, s'occuper de l'acte médical, car si j'eusse connu un tel programme, je me serais fait un devoir de m'y rendre.

Vos délégués, M. le Dr. Simard et moi, nous sommes les seuls qui connaissons bien les modifications apportées au Bill Roddick, par la réunion du Comité des provinces, en séance, à l'Hotel Windsor, le 9 novembre dernier, et je ne comprends pas comment l'on vienne ainsi nous condamner avant de nous entendre.

A cette assemblée de l'Hotel Windsor, Messieurs, nous avons tenu ferme au mandat et à la ligne de conduite que vous nous aviez indiqués, et ce, jusqu'au moment où les autres délégués, comprenant mieux notre position, ont enfin décidé de nous accorder nos demandes.

De cet instant, pouvions nous être opposés à l'Acte Médical Fédéral? — Non Messieurs. — Du moment que les délégués reconnaissent le bien fondé de nos principes, et nous accordaient nos exigences, nous ne devions plus nous opposer à l'Acte Médical pour le fait qu'il continuait à porter le nom de "Bill Roddick". Nous n'avions pas combattu pour un nom mais pour des principes, et du moment que ces principes étaient sauvegardés, nous avons accepté tout le reste.

J'ai trop confiance dans la largeur de vue et le mentalité du Bureau Provincial Médical de Québec pour croire, un seul instant, qu'il s'oppose à l'acte fédéral médical sur un détail de nom, ou pour tout autre raison sans plus de valeur."

\* \* \*

A la suite de ces remarques, Messieurs les Docteurs Brochu, Simard et Jobin déclarèrent qu'ils